

PLAN DE COURS

POL-7025 : Management public

NRC 88109 | Automne 2020

Mode d'enseignement : Distance-Hybride
--

Crédit(s) : 3

Fondements historiques, théoriques et disciplinaires du management public. Comparaison du management public avec l'administration publique et avec le management privé. Évaluation du nouveau management public, de la gouvernance et de la participation citoyenne en tant qu'innovations. Thèmes et outils du management public : planification stratégique, gestion de la performance, prise de décision, structures organisationnelles, reddition de compte, motivation du secteur public, leadership et culture organisationnelle. Regards comparatifs sur les réformes managériales récentes au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde.

Les séances de cours ne seront pas enregistrées, une présence en ligne à heure fixe est donc requise.

Plage horaire

Classe virtuelle synchrone		
jeudi	09h00 à 11h50	Du 31 août 2020 au 11 déc. 2020

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=119554>

Coordonnées et disponibilités

Marie-Hélène L'Heureux

Enseignante

marie-helene.lheureux.1@ulaval.ca

Disponibilités

Sur rendez-vous.

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca


Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

[Liste des navigateurs supportés](#) 

[Avis important concernant les appareils mobiles](#)  (*iOS, Android, Chrome OS*)

[TeamViewer](#)  est l'application utilisée par le *CSTIP* pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectif général du cours	4
Objectif(s) spécifique(s)	4
Approche pédagogique	4
Feuille de route	4
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Examen maison	6
Examen final	6
Synthèse critique	6
Participation	7
Travail pratique 1	7
Travail pratique 2	7
Barème de conversion	8
Règlements et politiques institutionnels	8
Évaluation de la qualité du français	9
Gestion des délais	9
Absence à un examen	9
Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant	9
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	9
Matériel didactique	10
Spécifications technologiques	10
Bibliographie et annexes	10
Bibliographie	10

Description du cours

Introduction

Ce cours s'adresse à des étudiants de deuxième cycle qui désirent se familiariser avec les théories, concepts, outils et enjeux contemporains du management public. Le management public est l'ensemble des méthodes, pratiques et outils mis en œuvre pour piloter l'action publique et pour gérer les organisations du secteur public de manière professionnelle, intègre et performante. Le management public constitue également un objet d'étude qui, dans le cadre de ce cours, sera abordé dans une perspective interdisciplinaire dont le centre de gravité se situe en science politique et en administration publique.

Objectif général du cours

Ce cours propose un tour d'horizon sur la nature, le contexte et les enjeux du management public. L'objectif général est d'amener les étudiants à se familiariser avec les principaux éléments théoriques (paradigmes, approches, concepts, etc.) et pratiques (méthodes, outils, etc.) pertinents à la poursuite d'une carrière de gestionnaire ou d'analyste dans le secteur public. Ce cours est également utile à ceux et celles qui aspirent à une carrière en recherche dans le domaine du management public et de l'administration publique. Il est important d'appréhender ce cours comme le point de départ – et non pas comme l'aboutissement – du processus d'acquisition des connaissances et des compétences en management public.

Objectif(s) spécifique(s)

- Maîtriser les principaux concepts du management public;
- Être en mesure de situer théoriquement et historiquement le management public, en tant qu'objet d'étude et en tant que pratique, par rapport à l'administration publique, au management privé et à la gouvernance;
- Développer une compréhension fine des enjeux contemporains du management public;
- Se familiariser avec l'évolution récente des réformes managériales à l'aide d'exemples québécois, canadiens et internationaux;
- S'initier à quelques-uns des outils du management public et être en mesure d'en apprécier le potentiel et les limites.

Approche pédagogique

L'approche pédagogique retenue pour ce cours repose principalement sur une formule magistrale qui est complétée par des activités interactives. Une semaine type comporte des exposés magistraux, sous forme de capsules narrées ou en classe virtuelle synchrone, et des discussions sur le thème et les lectures obligatoires de la semaine. Les exposés magistraux, qui sont complémentaires aux lectures obligatoires, visent à présenter et à expliquer les principaux concepts et éléments théoriques pertinents au thème de la semaine. Dans la mesure du possible, les concepts et éléments théoriques sont illustrés par des exemples concrets et les implications pour la pratique sont discutées. Les discussions, en classe virtuelle synchrone et sur le forum, permettent de compléter les exposés magistraux. Il va sans dire qu'une préparation adéquate (lecture approfondie et analyse de l'ensemble des textes assignés) et la participation active de tous les étudiants sont des conditions nécessaires au succès de ces activités.

Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date	Modalité
Module 1 - Qu'est-ce que le management public ? Introduction au cours (contenu, déroulement, attentes). Le management public: un premier tour d'horizon.	3 sept. 2020	Classe virtuelle synchrone
Module 2 - Management public et management privé	10 sept.	Classe virtuelle

Les différences et les similitudes du management dans les secteurs public et privé. La spécificité des organisations publiques.	2020	synchrone
Module 3 - Administration publique et management public Le modèle traditionnel d'administration publique. L'opposition entre les logiques managériale et administrative.	17 sept. 2020	Activités asynchrones
Module 4 - Nouveau management public et réformes managériales Les origines, principes et le potentiel du nouveau management public (NMP). Le NMP au Québec. Les réactions organisationnelles possibles au NMP.	24 sept. 2020	Classe virtuelle synchrone
Module 5 - Culture et structures organisationnelles Les principes traditionnels d'organisation. La nature et les composantes de l'organisation. Les configurations organisationnelles. La culture comme déterminant et objet des réformes managériales.	1 oct. 2020	Activités asynchrones
Module 6 - Planification stratégique Planification, rationalité et gestion publique. La nature de la stratégie. Les approches de la planification stratégique dans le secteur public. Les défis et limites de la planification stratégique. Le cycle de la gestion axée sur les résultats au Québec.	8 oct. 2020	Classe virtuelle synchrone
Module 7 - Concepts et outils de mesure de la performance Les types d'indicateur et les critères de qualité. La fiche-indicateur. Les enjeux d'évaluation. Le modèle logique d'un programme.	15 oct. 2020	Activités asynchrones
Module 8 - Gestion de la performance et reddition de comptes Le concept de reddition de comptes et son application dans l'administration publique québécoise. Les défis, déviations et effets pervers en matière de mesure de la performance et de reddition de comptes.	22 oct. 2020	Classe virtuelle synchrone
Semaine de lecture Relâche de cours.	29 oct. 2020	
Module 9 - Utilisation des connaissances Gestion et politiques publiques fondées sur les données probantes. Les modèles d'utilisation des connaissances. L'apprentissage organisationnel.	5 nov. 2020	Activités asynchrones
Module 10 - Motivation et leadership I La motivation dans les théories classiques du management. Principales théories de la motivation.	12 nov. 2020	Activités asynchrones
Module 11 - Motivation et leadership II La motivation à l'égard du service public (MSP). Les sources et les formes du leadership dans le secteur public. Les caractéristiques d'un leader. Leadership transactionnel, transformationnel, charismatique et spirituel.	19 nov. 2020	Classe virtuelle synchrone
Module 12 - Relation avec le politique Les normes gouvernant la relation entre la politique et l'administration publique. Le modèle de Westminster et la nouvelle gouvernance partisane. Origines, formes et implications de la politisation.	26 nov. 2020	Classe virtuelle synchrone
Module 13 - Une troisième voie entre les modèles bureaucratique et managérial ? La nouvelle gouvernance et ses implications pour le management public. Le nouveau service public. Le management de la valeur publique. La participation citoyenne.	3 déc. 2020	Classe virtuelle synchrone
Examen final	10 déc. 2020	

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen maison	Du 8 oct. 2020 à 12h00 au 15 oct. 2020 à 23h59	Individuel	20 %
Examen final	Le 10 déc. 2020 de 09h00 à 11h50	Individuel	25 %
Synthèse critique	À déterminer	Individuel	15 %
Participation	À déterminer	Individuel	10 %
Travail pratique 1	Dû le 16 nov. 2020 à 23h59	En équipe	15 %
Travail pratique 2	Dû le 14 déc. 2020 à 23h59	Individuel	15 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen maison

Date et lieu : Du 8 oct. 2020 à 12h00 au 15 oct. 2020 à 23h59 , À domicile

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

L'examen maison couvre les modules 1 à 4 inclusivement. La ou les question(s) d'examen vous seront communiquées le 8 octobre 2020 à 12h00 (midi). Vous aurez jusqu'au 15 octobre 2020 à 23h59 pour y répondre en un maximum de 2000 mots. L'examen maison est évalué comme un travail plutôt que comme un examen traditionnel se déroulant en classe, c'est-à-dire que les exigences sur le plan de la forme sont plus élevées pour l'examen maison.

Critères d'évaluation: 1) maîtrise de la matière (40%); 2) cohérence du propos, capacité de synthèse et qualité de l'argumentation (40%); 3) présentation générale et qualité de la langue (20%).

Matériel autorisé : Notes de cours et lectures obligatoires.

Examen final

Titre du questionnaire : [Examen final](#)

Période de disponibilité : Le 10 déc. 2020 de 09h00 à 11h50

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 25 %

Directives :

L'examen final est récapitulatif et portera sur l'ensemble de la matière vue en classe et dans les lectures obligatoires.

Synthèse critique

Date de remise : À déterminer
Mode de travail : Individuel
Pondération : 15 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Directives de l'évaluation :

La synthèse critique devra porter sur les lectures obligatoires d'un module de votre choix (vous pouvez choisir un module entre les modules 4 à 13, à l'exception du module 7). Elle devra être soumise au plus tard à 9h00 le mercredi de la semaine correspondant au module sélectionné. La synthèse doit être d'une longueur de 1700 à 2000 mots (en excluant la page-titre et les références).

Critères d'évaluation: 1) maîtrise des concepts et des enjeux pertinents (50%); 2) qualité de l'argumentation (30%); 3) présentation générale et qualité de la langue (20%).

Fichiers à consulter :  [Synthèse critique_consignes.pdf](#) (142,07 Ko, déposé le 30 août 2020)

Participation

Date de remise : À déterminer
Mode de travail : Individuel
Pondération : 10 %
Directives de l'évaluation :

La participation des étudiant(e)s est une composante importante du cours. Vous devez participer de manière active et informée à toutes les semaines dans le cadre des rencontres virtuelles synchrones et des discussions sur le forum. Vos interventions doivent démontrer que vous maîtrisez les enjeux, arguments, concepts, éléments factuels et résultats empiriques contenus dans lectures obligatoires et que vous avez développé une réflexion personnelle et argumentée sur les lectures.

Votre participation sera évaluée selon la qualité et pertinence de vos interventions par rapport au contenu du cours ainsi que la contribution aux échanges. Il est fortement recommandé de préparer des comptes-rendus qui synthétisent les lectures obligatoires et qui en dégagent les principaux enjeux et pistes de discussion.

Travail pratique 1

Date de remise : 16 nov. 2020 à 23h59
Mode de travail : En équipe
Pondération : 15 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Directives de l'évaluation :

Le premier travail pratique porte sur la mise en application d'outils de planification et de mesure de la performance. Le travail se fera en équipe de 3-4 personnes. Les consignes pour la réalisation du travail seront communiquées aux étudiant(e)s durant le mois de septembre.

Critères d'évaluation : 1) maîtrise de la matière (40%); 2) qualité de l'analyse et de la synthèse (40%); 3) présentation générale et qualité de la langue (20%).

Travail pratique 2

Date de remise : 14 déc. 2020 à 23h59

Mode de travail : Individuel
Pondération : 15 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Directives de l'évaluation :

Le second travail pratique porte sur l'analyse d'une mise en situation (cas fictif). Vous devrez discuter des enjeux soulevés dans la mise en situation et formuler une ou des recommandations. Le thème et les consignes seront communiqués au étudiant(e)s au plus tard le 19 novembre 2020.

Critères d'évaluation: 1) maîtrise de la matière (40%); 2) qualité de l'analyse et de la synthèse (40%); 3) présentation générale et qualité de la langue (20%).

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	65	69,99
C	60	64,99
E	0	59,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcèlement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcèlement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique de la formation à distance

La Politique de la formation à distance établit les fondements de ce système de formation et garantit que la qualité des activités de formation à distance est égale à celle des autres activités de formation offertes par l'Université. La Politique précise les objectifs, définit les systèmes de formation disponibles à l'Université, formule les principes directeurs de la formation à distance et délimite les responsabilités des instances concernées, notamment celles des étudiants.

Consultez la politique à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/politique-formation-distance>

Évaluation de la qualité du français

La qualité de l'expression écrite et orale (syntaxe, vocabulaire, grammaire et orthographe) est un critère d'évaluation important en sciences sociales. L'enseignante se réserve ainsi la possibilité de soustraire jusqu'à 10 % des points de la note attribuée pour tout type d'évaluation (travail, examen, présentation orale, etc.) en raison d'une qualité inadéquate de la langue.

Gestion des délais

Tout retard dans la remise des travaux sera pénalisé à raison de 10% par jour de retard, appliquée dans la minute suivant l'échéance fixée par l'enseignante (l'heure de la boîte de dépôt électronique en faisant foi). Cette pénalité pourra être éliminée si le retard est motivé (p. ex., problème de nature médicale ou parentale) ou si une entente préalable a été conclue avec l'enseignante. Le fardeau de la preuve repose toutefois sur les épaules de l'étudiant(e).

Absence à un examen

Toute absence à une évaluation entraînera la note de zéro. De plus, puisque la participation des étudiant(e)s est évaluée dans le cadre des séminaires, toute absence entraînera une pénalité. Cette pénalité pourra être éliminée si le retard est motivé (p. ex., problème de nature médicale ou parentale) ou si une entente préalable a été conclue avec l'enseignant. Le fardeau de la preuve repose toutefois sur les épaules de l'étudiant(e).

Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant

La qualité de mon enseignement me tient à coeur. Je vous encourage à me faire part de vos commentaires et suggestions tout au long de la session et à compléter l'évaluation officielle des cours.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les personnes étudiantes ayant droit à des mesures d'accommodements qui leur ont été accordées par une conseillère ou un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent, s'ils désirent s'en prévaloir, activer ces mesures dans monPortail, et ce, dans les deux premières semaines de la session.




Les personnes étudiantes qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas fait attester leur droit à des mesures, doivent contacter le secteur ACSESH au 418 656-2880 dans les meilleurs délais. Le secteur ACSESH recommande fortement de se prévaloir de ces mesures.

Matériel didactique

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#) 
- [Mozilla Firefox](#) 
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#) 

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#) 
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#) 

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Andrews, R. (2011). « NPM and the search for efficiency », dans T. Christensen et P. Lægreid (sous la dir.), *The Ashgate Research Companion to New Public Management* (pp. 281-294). Farnham, UK: Ashgate.

Andrews, R., Boyne, G. A., et Walker, R. M. (2011). « Dimensions of publicness and organizational performance: A review of the evidence », *Journal of Public Administration Research and Theory*, 21(s3), i301-i319.

Aucoin, P. (2010). « The political-administrative design of NPM », dans T. Christensen et P. Lægreid (sous la dir.), *The Ashgate research companion to new public management* (pp. 33-46). Farnham, UK: Ashgate.

Aucoin, P., et Heintzman, R. (2000). « La dialectique de l'imputabilité de la performance dans la réforme de la gestion publique », *Revue internationale des sciences administratives*, 66(1), 51-63.

Bakvis, H.H. et Jarvis, M.D. (sous la dir.), *From New Public Management to New Political Governance : Essays in Honour of Peter C. Aucoin*. Montréal: McGill-Queen's University Press.

Bartoli, A. (2005). *Le management dans les organisations publiques* (2e éd.). Paris: Dunod.

Bherer L. (2011). « Les relations ambiguës entre participation et politiques publiques », *Participations*, n° 1, p. 105-133.

- Boston, J. (2011). « Basic NPM ideas and their development », dans T. Christensen et P. Lægreid (sous la dir.), *The Ashgate research companion to new public management* (pp. 17-32). Farnham, UK: Ashgate.
- Bouchard, É.-N., et Besse, P. (2009). *Glossaire des indicateurs*. Québec: Gouvernement du Québec. Disponible en ligne à l'adresse suivante:
http://www.tresor.gouv.qc.ca/cadredegestion/fileadmin/documents/publications/sct/glossaire_indicateurs.pdf.
- Boudreau, C., et Caron, D. J. (2016). « La participation citoyenne en ligne au Québec : Conditions organisationnelles et leviers de transformation », *Recherches sociographiques*, 57(1), pp. 155-176.
- Charbonneau, Étienne, et François Bellavance (2012), « Blame avoidance in public reporting », *Public Performance & Management Review*, vol. 35, no. 3, pp. 399-421.
- Charbonneau, É., et Bellavance, F. (2015). « Performance management in a benchmarking regime: Quebec's municipal management indicators », *Canadian Public Administration/Administration publique du Canada*, 58(1), pp. 110-137.
- Charbonneau, Michèle (2011), « Les modes d'organisation et de gestion de l'administration publique: de Weber au nouveau management public. », dans Nelson Michaud (dir.), *Secrets d'États? Les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux contemporains* (pp. 297-318). Québec: Presses de l'Université Laval.
- Charest, N. (2012). « Management public », dans L. Côté et J.-F. Savard (sous la dir.), *Le Dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*, [en ligne], <http://www.dictionnaire.enap.ca>.
- Christensen, T., et Lægreid, P. (2013). « Welfare administration reform between coordination and specialization », *International Journal of Public Administration*, 36(8), pp. 556-566.
- Christensen, T., et P. Lægreid, (2010). *The Ashgate Research Companion to New Public Management*. Farnham, Royaume- Uni.
- Denhardt, J. V., et Denhardt, R. B. (2015). *The New Public Service : Serving, not Steering* (4e éd.). New York: Routledge.
- Dunn, C. (sous la dir.) (2010). *The Handbook of Canadian Public Administration*. Don Mills, ON: Oxford University Press.
- Egeberg, M. (2003). « How bureaucratic structure matters: An organizational perspective », dans B. G. Peters et J. Pierre (sous la dir.), *Handbook of Public Administration* (pp. 116-126). Thousand Oaks, CA: Sage.
- Elbanna, S., Andrews, R., et Pollanen, R. (2016). « Strategic planning and implementation success in public service organizations: Evidence from Canada », *Public Management Review*, 18(7), pp. 1017-1042.
- Ferlie, E, Lynn, L. E. et C. Pollitt (dir.) (2005), *The Oxford Handbook of Public Management*. Oxford: Oxford University Press.
- Forest, V. (2008). « Rémunération au mérite et motivation au travail: Perspectives théoriques et empiriques pour la fonction publique française », *Revue internationale des sciences administratives*, 74(2), 345-359.
- Fortier, Isabelle (2010), « La "réingénierie de l'État", réforme québécoise inspirée du managérialisme », *Revue française d'administration publique*, vol. 136, no. 4, pp. 803-820.
- Fortier, Isabelle, Yves Emery, et Rachel Roldan (2016), « Des conditions et enjeux de la politisation de l'administration publique au regard de l'ethos public : une étude comparée (Canada / Suisse) de l'expérience des cadres dirigeants », *Gestion et management public*, vol. 4, no. 4, pp. 75-98.
- Frederickson, G., Smith, K. B., Larimer, C. W., et Licari, M. J. (2012). *The Public Administration Theory Primer*. 2e éd., Boulder, CO: Westview Press.
- Giauque, D., Anderfuhren-Biget, S., et Varone, F. (2014). « Motivation à l'égard du service public: revue des développements théoriques et premiers constats empiriques en Suisse », dans G. Joris et C. Fallon (sous la dir.), *Formes et réformes des administrations publiques* (pp. 9-43). Québec: Presses de l'Université Laval.
- Gibert, Patrick, et Manel Benzerafa Alilat (2012), « Débat public et jeux sur les indicateurs. L'exemple du "taux d'élucidation" et du "nombre de gardes à vue" », *Management international*, vol. 16, no. 3, pp. 118-138.
- Gortner, H. F., Mahler, J., et Nicholson, J. (1993). *La gestion des organisations publiques*. Québec, QC: Presses de l'Université du Québec.

- Gregory, Robert (2012), « Accountability in modern government », dans B. Guy Peters and Jon Pierre (sous la dir.), *The Sage handbook of public administration* (pp. 681-697). Thousand Oaks: Sage.
- Grube, D. (2015). « Responsibility to be enthusiastic? Public servants and the public face of “promiscuous partisanship” », *Governance*, 28(3), pp. 305-320
- Hernes, Tor (2005), « Quatre réactions organisationnelles idéal-typiques aux réformes du nouveau management public et quelques conséquences », *Revue Internationale des Sciences Administratives*, vol. 71, no. 1, pp. 5-18.
- Hood, C. (2005). « Public management: The word, the movement, the science ». Dans Ferlie, E, Lynn, L. E. et C. Pollitt, *The Oxford Handbook of Public Management* (pp. 7-26). Oxford: Oxford University Press.
- Howlett, Michael, et Adam M Wellstead (2011), « Policy analysts in the bureaucracy revisited: The nature of professional policy work in contemporary government », *Politics & Policy*, vol. 39, no 4, pp. 613-633.
- Hughes, O. E. (2012). *Public Management and Administration : An Introduction* (4e éd.). Basingstoke: Palgrave Macmillan
- Jacobsen, C. B., et Andersen, B. L. (2016). « Leading public service organizations: how to obtain high employee self efficacy and organizational performance », *Public Management Review*, pp. 1-21.
- Jarvis, M. D., et Thomas, P. G. (2012). « The limits of accountability: what can and cannot be accomplished in the dialectics of accountability », dans H. Bakvis et M. D. Jarvis (sous la dir.), *From New Public Management to New Political Governance : Essays in Honour of Peter C. Aucoin* (pp. 271-308). Montréal: McGill-Queen's University Press.
- Joris, G. et Fallon, C. (sous la dir.), *Formes et réformes des administrations publiques* (. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Kayuni, H. M. (2016). « Strategic planning in the Malawi public sector: Potential tool for progress or regression? », *Public Organization Review*, pp. 1-19. doi:10.1007/s11115-016-0345-3
- Lægreid, P. et Verhoest, K.(sous la dir.) (2010). *Governance of Public Sector Organizations: Proliferation, Autonomy and Performance*. London: Palgrave Macmillan UK.
- Langlois, Lyse (2011), « Le leadership éthique: une construction émergente », dans Yves Boisvert (sous la dir.), *Éthique et gouvernance publique: Principes, enjeux et défis* (pp.141-157). Montréal: Liber.
- Lemire, Louise, Éric Charest, Gaétan Martel et Jacques Larivière (2011), « La planification stratégique dans les administrations publiques » dans *La planification stratégique des ressources humaines* (pp. 125-161). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Lévesque, Benoît (2012), « La nouvelle valeur publique, une alternative à la nouvelle gestion publique », *Vie économique*, vol. 4, no. 2, pp. 1-16.
- Lynn, Laurence E. (2012), « Public management », dans B. G. Peters et J. Pierre (sous la dir.), *The SAGE Handbook of Public Administration* (pp. 17-31). Thousand Oaks, CA: Sage.
- Learmonth, M. (2005). « Doing things with words: The case of 'management' and 'administration' », *Public Administration*, 83, 617-637.
- Leone, R. P., et Ohemeng, F. L. K. (sous la dir.). (2011). *Approaching Public Administration: Core Debates and Emerging Issues*. Toronto: Emond Montgomery Publications.
- Lynn, Laurence E. (2006). *Public Management Old and New*. New York: Routledge.
- Mintzberg, H. (2004 [1989]). *Le Management : Voyage au centre des organisations*. Paris : Éditions d'Organisation.
- Mayne, John (2007), « Challenges and lessons in implementing results-based management », *Evaluation*, vol. 13, no. 1, pp. 87-109.
- Mazouz, B. (dir.). (2008). *Le métier de gestionnaire public à l'aube de la gestion par résultats: Nouveaux rôles, nouvelles fonctions, nouveaux profils*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Mazouz, B. (dir.). (2014). *La stratégie des organisations de l'État : Contexte d'analyse, paramètres de décision et gestion du changement*. Québec: Presses de l'Université du Québec.

Mazouz, B., et Leclerc, J. (2008). *La gestion intégrée par résultats: Concevoir autrement la performance dans l'Administration publique*. Québec: Presses de l'Université du Québec.

Michaud, N. (sous la dir.) (2011). *Secrets d'États? Les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux contemporains*. Québec: Presses de l'Université Laval.

Moynihan, D. P., et Pandey, S. K. (2010). « The big question for performance management: why do managers use performance information? », *Journal of Public Administration Research and Theory*, 20(4), pp. 849-866.

Meier, K. J. (2015). « Proverbs and the evolution of public administration », *Public Administration Review*, 75(1), pp. 15-24.

Neshkova, Milena I., et Hai Guo (2012), « Public participation and organizational performance: evidence from State agencies », *Journal of Public Administration Research and Theory*, vol. 22, no. 2, pp. 267-288.

Newman, Joshua, Adrian Cherney, et Brian W. Head (2017), « Policy capacity and evidence-based policy in the public service », *Public Management Review*, vol. 19, no. 2, pp. 157-174.

Noordegraaf, M. (2015). *Public Management: Performance, Professionalism and Politics*. London, New York: Palgrave Macmillan.

Orazi, D. C., Turrini, A., et Valotti, G. (2013). « Le leadership du secteur public : nouvelles perspectives pour la recherche et la pratique », *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 79(3), pp. 521-541.

Osborne, S. P. et Brown, L. (sous la dir.) (2013), *Handbook of Innovation in Public Services*. Cheltenham, UK: Edward Elgar.

Osborne, S. P. (2010). *The New Public Governance? Emerging Perspectives on the Theory and Practice of Public Governance*. London ; New York: Routledge.

Ouimet, M., Landry, R., Ziam, S., et Bédard, P.-O. (2009). « The absorption of research knowledge by public civil servants », *Evidence & Policy: A Journal of Research, Debate and Practice*, 5(4), 331-350.

Paquin, M. (1992). « La planification stratégique dans le secteur public ». Dans: Parenteau, R. (dir.), *Management public: comprendre et gérer les organisations publiques* (pp. 389-402). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.

Parenteau, R. (sous la dir.) (1992). *Management public: Comprendre et gérer les institutions de l'État*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.

Parker, Rachel et Lisa Bradley (2000), « Organisational culture in the public sector: evidence from six organisations », *International Journal of Public Sector Management*, vol. 13, no. 2, pp. 125-141.

Payette, Adrien (1992), « Éléments pour une conception du management public », dans R. Parenteau (sous la dir.), *Management public: Comprendre et gérer les institutions de l'État* (pp. 3-24). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.

Peters, B. G. et Pierre, J. (sous la dir.) (2012), *The Sage Handbook of Public Administration*. Thousand Oaks, CA: Sage.

Pierre, J., et Peters, B. G. (2000). *Governance, politics and the state*. Basingstoke: Macmillan.

Pitts, David W., et Fernandez, Sergio (2009). « The state of public management research: An analysis of scope and methodology », *International Public Management Journal* 12 (4), pp. 399-420.

Pollitt, C. (2013). « The logics of performance management », *Evaluation*, 19(4), 346-363.

Pollitt, C., et Bouckaert, G. (2011). *Public management reform. A comparative analysis: New public management, governance, and the neo-weberian state* (3e éd.). Oxford: Oxford University Press.

Proulx, D. (2011) (sous la dir.), *Management des organisations publiques : Théorie et applications* (pp. 113-164), 2e éd., Québec : PUQ.

Proulx, Denis (2011), « La motivation », dans D. Proulx (sous la dir.), *Management des organisations publiques: Théorie et applications*, 2e éd. (pp. 267-297). Québec: Presses de l'Université du Québec.

Proulx, Denis, Bachir Mazouz, et Marcel J. B. Tardif (2011), « L'à-propos des structures organisationnelles au-delà de l'organigramme : Questionnements des structures organisationnelles à l'ère de la gestion par les résultats », dans Denis Proulx (sous la dir.), *Management des organisations publiques: Théorie et applications*, 2e éd., (pp. 113-164). Québec: Presses de l'Université du Québec.

Québec. Ministère du Conseil exécutif. Secrétariat aux priorités et aux projets stratégiques. (Octobre 2008). *La planification stratégique au gouvernement du Québec: Théorie et pratique*. Québec: Ministère du Conseil exécutif.

Québec. Secrétariat du Conseil du trésor. (2014). *Guide sur la gestion axée sur les résultats*. Québec : SCT.

Québec. Secrétariat du Conseil du trésor (27 novembre 2014). « Qu'est-ce qu'un indicateur de performance? » et « Objectif, indicateur et cible : éléments essentiels de la performance ». Québec: Gouvernement du Québec. Disponibles gratuitement en ligne aux adresses suivantes: <http://www.tresor.gouv.qc.ca/cadredegestion/actualites/detail-de-la-nouvelle/quest-cequun-indicateur-de-performance/index.html> ; <http://www.tresor.gouv.qc.ca/cadredegestion/actualites/detail-de-la-nouvelle/objectif-indicateur-et-cible-elements-essentiels-de-la-performance/index.html> .

Quenneville, M.-È., Laurin, C., et Thibodeau, N. (2010). « The long-run performance of decentralized agencies in Québec », dans P. Læg Reid et K. Verhoest (sous la dir.), *Governance of Public Sector Organizations: Proliferation, Autonomy and Performance* (pp. 157-176). London: Palgrave Macmillan UK.

Rainey, H. G. (2014). *Understanding and Managing Public Organizations* (5e éd.). San Francisco: Jossey-Bass.

Simard, Louis. (2014). « Effets et évolution des instruments d'action publique participatifs : le cas de la Régie de l'énergie », *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, 47(01), pp. 159-184

Seidle, B., Fernandez, S., et Perry, J. L. (2016). « Do leadership training and development make a difference in the public sector? A panel study », *Public Administration Review*, 76(4), pp. 603-613.

Siegel, D., et Rasmussen, K. (sous la dir). (2008). *Professionalism and Public Service: Essays in Honour of Kenneth Kernaghan*. Toronto: University of Toronto Press.

Stoker, G. (2006). « Public value management: A new narrative for networked governance? », *The American Review of Public Administration*, 36(1), pp. 41-57.

Trottier, T., Van Wart, M., et Wang, X. (2008). « Examining the nature and significance of leadership in government organizations », *Public Administration Review*, 68(2), pp. 319-333.

Van Wart, M. (2013). « Lessons from leadership theory and the contemporary challenges of leaders », *Public Administration Review*, 73(4), 553-565.

Vining, Aidan R., Claude Laurin, et David Weimer (2014), « The longer-run performance effects of agencification: theory and evidence from Québec agencies », *Journal of Public Policy*, vol. 35, no. 2, pp. 193-222.

Voyer, P. (1999). *Tableaux de bord de gestion et indicateurs de performance* (2e éd.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.

Wynen, Jan, et Koen Verhoest (2013), « Do NPM-type reforms lead to a cultural revolution within public sector organizations? », *Public Management Review* , vol. 17, no. 3, pp. 356-379.